

INTERVIEW DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING A ANTENNE 2 SUR LA REFORME DE L'ENTREPRISE, PARIS, LE 13 AVRIL 1976

QUESTION - REPOSE - QUESTION.- M. LE PRÉSIDENT, POURQUOI REFORMER L'ENTREPRISE, D'ABORD EST-CE QUE C'ÉTAIT À L'ÉTAT DE LE FAIRE, EST-CE QUE LES CHEFS D'ENTREPRISE NE POUVAIENT PAS LE FAIRE EUX-MÊMES ? LE PRÉSIDENT.- POURQUOI REFORMER L'ENTREPRISE ? EH BIEN, L'ENTREPRISE C'EST L'ÉLÉMENT ESSENTIEL À LA FOIS DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DE L'ÉVOLUTION SOCIALE. LES FRANÇAIS, LES TRAVAILLEURS PASSENT UNE TRÈS GRANDE PARTIE DE LEUR VIE DANS L'ENTREPRISE. JE CROIS QU'UN TRAVAILLEUR EN FRANCE PASSE EN MOYENNE, ENVIRON 80.000 À 90.000 HEURES DE SA VIE DANS UNE ENTREPRISE. CE QUI VEUT DIRE AU TOTAL QUE LES FRANÇAIS PASSENT 9.000 JOURS DE LEUR VIE, 10.000 JOURS DE LEUR VIE DANS UNE ENTREPRISE, DONC 4 FOIS PLUS QU'À L'ÉCOLE. OR TOUT LE MONDE SE PRÉOCCUPE TOUJOURS DE L'ADAPTATION, DE LA RÉFORME DE L'ÉCOLE ET IL EST NATUREL QU'ON SE PRÉOCCUPE DE L'ADAPTATION, ET DE LA RÉFORME D'UN ENDROIT OÙ LES FRANÇAIS PASSENT 4 FOIS PLUS DE TEMPS DANS LEUR VIE. D'AUTRE PART, SI VOUS REGARDEZ L'ENTREPRISE DANS LE MONDE, VOUS VOUS APERCEVREZ QUE QUELLE QUE SOIT SA FORME JURIDIQUE, QUELS QUE SOIENT SES PROPRIÉTAIRES, QUEL QUE SOIT SON ENVIRONNEMENT IDÉOLOGIQUE, IL Y A UN PROBLÈME DE L'ENTREPRISE AMÉRICAINE & IL Y A UN PROBLÈME DE L'ENTREPRISE SOVIÉTIQUE, IL Y A UN PROBLÈME DE L'ENTREPRISE ALLEMANDE ET DONC NATURELLEMENT IL Y A UN PROBLÈME DE L'ENTREPRISE FRANÇAISE. ENFIN, EN FRANCE, ON A PLUSIEURS FOIS RÉFORMÉ L'ENTREPRISE - DEPUIS UN SIÈCLE IL Y A EU DES RÉFORMES NOMBREUSES - MAIS J'AI REMARQUÉ QUE CES RÉFORMES AVAIENT EU LIEU PRESQUE TOUJOURS DANS DES CIRCONSTANCES DIFFICILES OU TOURMENTÉES, PAR EXEMPLE PENDANT LES GUERRES OU AU LENDEMAIN DES GUERRES OU DANS DES SITUATIONS POLITIQUES OU SOCIALES TENDUES. REGARDEZ LES RÉFORMES DE L'ENTREPRISE EN FRANCE, C'ÉTAIT EN 1917 PENDANT LA PREMIÈRE GUERRE, 1936 AU MOMENT DU FRONT POPULAIRE, 1945 LA CRÉATION DU COMITÉ D'ENTREPRISE AU LENDEMAIN DE LA GUERRE ET 1968 LA SECTION SYNDICALE D'ENTREPRISE, C'ÉTAIT AU LENDEMAIN DE MAI 1968. CE QUI FAIT QU'ON A TOUJOURS EN FRANCE RÉFORMÉ L'ENTREPRISE DANS DES SITUATIONS DE TENSION ET JE ME SUIS DIT QU'IL FALLAIT AU CONTRAIRE REGARDER LES PROBLÈMES DE L'ENTREPRISE À FROID DANS UNE PÉRIODE NORMALE. ALORS, VOUS ME DITES, EST-CE QUE C'EST À L'ÉTAT DE LE FAIRE ? NON, CE N'EST PAS UNIQUEMENT À L'ÉTAT DE LE FAIRE. L'ENTREPRISE EST UN LIEU DONT L'ACTIVITÉ DÉPEND À LA FOIS DE SES DIRIGEANTS ET, EN MÊME TEMPS, DES ORGANISATIONS SYNDICALES QUI Y SONT REPRÉSENTÉES, ET BEAUCOUP DES CHOSSES À FAIRE CONCERNANT LA RÉFORME DE L'ENTREPRISE DÉPENDENT DES PARTENAIRES SOCIAUX, ET JE DIRAI AU PREMIER RANG DES DISCUSSIONS COLLECTIVES ENTRE CES PARTENAIRES SOCIAUX. DONC L'ÉTAT MARQUE LA DIRECTION, MAIS LA RÉALISATION DE LA RÉFORME, ELLE DÉPEND DES DIRIGEANTS DE L'ENTREPRISE, ELLE DÉPEND DES PARTENAIRES SOCIAUX

QUESTION.- ALORS CONCRÈTEMENT, QU'EST-CE QUI EST PRÉVU POUR LES SALAIRES D'ABORD POUR CHANGER LEUR CADRE DE VIE ET ÉVENTUELLEMENT POUR LEUR

D'ABORD POUR CHANGER LEUR CADRE_DE_VIE, ET EVENTUELLEMENT POUR LEUR DONNER DAVANTAGE DE RESPONSABILITES ? LE PRESIDENT.- EH BIEN, JUSTEMENT IL EST PREVU BEAUCOUP DE CHOSES ET CE SOIR NOUS NE POUVONS PAS DANS LE TEMPS QUE NOUS AVONS, EN DONNER LA LISTE COMPLETE & LE MINISTRE DU TRAVAIL LE FERA DEMAIN. ALORS, VOUS ME DITES D'ABORD POUR LES TRAVAILLEURS DE L'ENTREPRISE. LES TRAVAILLEURS PASSENT UNE GRANDE PARTIE DE LEUR VIE DANS L'ENTREPRISE. POUR EUX, L'ENTREPRISE EST PARFOIS INHUMAINE, ELLE EST GIGANTESQUE, LE TRAVAIL QU'ILS FONT EST UN TRAVAIL MONOTONE & IL Y A UN PROBLEME DE SECURITE DU TRAVAIL ET ILS ONT L'IMPRESSION DE NE PAS POUVOIR S'EXPRIMER SUR LEURS PREOCCUPATIONS ET SUR LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL. C'EST TOUT CECI QUI DOIT ETRE TRAITÉ, ALORS JE PASSE, SI VOUS ME LE PERMETTEZ, UN PEU RAPIDEMENT. D'ABORD AU NIVEAU DU TRAVAILLEUR INDIVIDUEL, LES QUESTIONS DE SECURITE DU TRAVAIL. LES DISPOSITIONS QUE LE GOUVERNEMENT PROPOSERA, CONSISTENT, PAR EXEMPLE, A CE QUE OBLIGATOIREMENT CHAQUE TRAVAILLEUR, AU MOMENT DE SON EMBAUCHE, SOIT INFORME DES CONDITIONS DE SECURITE DU POSTE DE TRAVAIL QUI LUI EST PROPOSE. D'AUTRE_PART, UNE MEILLEURE SURVEILLANCE DE LA SECURITE DES MACHINES ET EGALEMENT D'AILLEURS DES MACHINES IMPORTEES. ENFIN, L'AMELIORATION DE LA MEDECINE DU TRAVAIL. DEUXIEME ASPECT, AU NIVEAU DU TRAVAILLEUR : L'EXPRESSION. IL EST NATUREL DANS UNE SOCIETE COMME LA NOTRE QUE LES TRAVAILLEURS PUISSENT S'EXPRIMER SUR LES CONDITIONS DE LEUR TRAVAIL ET A CET EGARD IL EST SOUHAITABLE QUE CELA PUISSE EXISTER A TOUS LES NIVEAUX DE L'ACTIVITE SALARIALE. IL FAUT QUE CETTE EXPRESSION SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL NE SE FASSE PAS DANS LE DESORDRE, MAIS AU CONTRAIRE, QU'ELLE SOIT ORGANISEE. C'EST POURQUOI LE PROJET PREVOIT UN ENCOURAGEMENT, UNE INCITATION AUX ENTREPRISES, A PRECISEMENT ORGANISER L'EXPRESSION DES TRAVAILLEURS SUR LES CONDITIONS DE LEUR TRAVAIL ET L'AMELIORATION DE CELLES-

CI\`
`REPONSE` TROISIEME EXEMPLE, LA VIE PERSONNELLE DES TRAVAILLEURS PAR-RAPPORT A L'ENTREPRISE. UN CAS : CELUI DES HORAIRES. ON A FAIT DES EXPERIENCES PERMETTANT DE CREER CE QUE L'ON APPELLE DES HORAIRES SOUPLES, C'EST-A-DIRE LA POSSIBILITE, POUR LES TRAVAILLEURS, DE CHOISIR, A L'INTERIEUR DE CERTAINES LIMITES, L'HORAIRE DU DEBUT ET DE LA FIN DE LEUR TRAVAIL. CES EXPERIENCES ONT ETE POSITIVES. LE PROJET PERMET D'ENVISAGER DE LES ENCOURAGER ET DE LES GENERALISER. DEUXIEME RUBRIQUE POUR LES TRAVAILLEURS : CELA N'EST PLUS LE TRAVAILLEUR INDIVIDUEL, C'EST L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS D'UNE ENTREPRISE DE TOUT RANG, C'EST-A-DIRE OUVRIERS, EMPLOYES, AGENTS DE MAITRISE, CADRES. IL EST CERTAIN QUE DANS L'ENTREPRISE MODERNE LES TRAVAILLEURS DOIVENT POUVOIR, D'UNE_PART ETRE INFORMES, MAIS D'AUTRE_PART S'EXPRIMER DANS DES CONDITIONS ORGANISEES SUR LA VIE DE L'ENTREPRISE. EN CE QUI CONCERNE LES CADRES, COMPTE_TENU DE LEURS RESPONSABILITES PARTICULIERES DANS L'ENTREPRISE, C'EST EVIDENT ET C'EST POURQUOI NOUS PREVOYONS L'INVITATION FAITE AUX ENTREPRISES, AUX DIRIGEANTS D'ENTREPRISE, D'ORGANISER DE FACON SYSTEMATIQUE LA CONCERTATION ACTIVE AVEC LES CADRES CONCERNANT LES PRINCIPALES ORIENTATIONS DE LA VIE DE L'ENTREPRISE. MAIS NOUS PENSONS QUE CETTE CONCERTATION DOIT POUVOIR S'ETENDRE A L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS, BIEN ENTENDU, SI LES PARTENAIRES SOCIAUX Y SONT FAVORABLES ET, A CE MOMENT LA, CETTE CONCERTATION ETENDUE A L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS DEVIENT UNE VERITABLE PARTICIPATION A LA VIE DE L'ENTREPRISE. LE GOUVERNEMENT VA PROPOSER AU PARLEMENT DE DEFINIR UN _CADRE LEGAL PERMETTANT CETTE PARTICIPATION. SI LE PARLEMENT VOTE CETTE DISPOSITION, IL SERA POSSIBLE AUX TRAVAILLEURS SALARIES D'AVOIR DES REPRESENTANTS DISPOSANT D'UN DROIT DE VOTE AU-SEIN DES CONSEILS DE SURVEILLANCE DES ENTREPRISES EMPLOYANT PLUS DE 2.000 TRAVAILLEURS ET DANS DES CONDITIONS QUI SERONT FIXEES CAS PAR

CAS AU-SEIN DE L'ENTREPRISE. DONC, LE GOUVERNEMENT PROPOSERA LE CADRE JURIDIQUE, SI VOUS VOULEZ, DE CETTE PARTICIPATION DE L'ENSEMBLE..

QUESTION REPOSE QUESTION.- IL NE L'IMPOSERA PAS ? LE PRESIDENT.- IL NE L'IMPOSERA PAS, NON. QUESTION.- EST-CE QU'IL IMPOSERA QUELQUE CHOSE AUX DIRIGEANTS, EST-CE QU'IL PREVOIERA DES GARDE-FOUS POUR DIRIGEANTS IMPREVOYANTS, ON A VU DES AFFAIRES RECEMMENT.... LE PRESIDENT.- OH CA, C'EST L'AUTRE ASPECT, N'EST-CE-PAS. C'EST JE DIRAIS L'ENTREPRISE - OUTIL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE. IL FAUT D'ABORD REGARDER LA REALITE. ON DIT QUE L'ETAT NE DOIT PAS S'OCCUPER DE LA VIE DES ENTREPRISES, MAIS L'ETAT EST AMENE A S'EN OCCUPER TRES SOUVENT, NOTAMMENT LORSQUE LES ENTREPRISES SONT EN DIFFICULTES £ ET ON LE LUI DEMANDE. CE QUI A ETE PREVU CONCERNANT LES ENTREPRISES DISTINGUE SOIGNEUSEMENT LES PETITES ENTREPRISES ET LES GRANDES ENTREPRISES PARCE QUE LA SITUATION N'EST PAS DU TOUT LA MEME. LA VIE D'UNE PETITE ENTREPRISE ET LA VIE D'UNE GRANDE ENTREPRISE SE DEROULENT DANS DES CONDITIONS FONDAMENTALEMENT DIFFERENTES : IL FAUT RESPECTER CETTE DIFFERENCE. POUR LES PETITES ENTREPRISES, C'EST ESSENTIELLEMENT UN ENSEMBLE DE MESURES D'AIDES A LA CREATION ET AU FINANCEMENT DES PETITES ENTREPRISES, QUI REPRESENTENT LA PROMOTION DU TRAVAIL INDIVIDUEL DANS NOTRE SOCIETE. POUR LES GRANDES ENTREPRISES, C'EST UN ENSEMBLE DE DISPOSITIONS QUI VISENT D'UNE PART A FAIRE EN SORTE QU'IL Y AIT UN RAJEUNISSEMENT, UN RENOUVELLEMENT, LORSQU'IL EST NECESSAIRE, DES EQUIPES DIRIGEANTES, QUI VISENT D'AUTRE PART A CE QUE LES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE SOIENT AMENES A AVOIR UN INTERET PERSONNEL AU SUCCES DE LEUR ENTREPRISE ET DONC, QU'ILS SOIENT INVITES A EPARGNER AU-SEIN DE L'ENTREPRISE DE FACON A ETRE ASSOCIES FINANCIEREMENT AU SORT DE CELLE-CI. ET LA TROISIEME DISPOSITION, C'EST LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'ALERTE VIS-A-VIS DES DIFFICULTES DE L'ENTREPRISE. NOUS AVONS VU, ET NOTAMMENT L'ANNEE DERNIERE, BEAUCOUP D'ENTREPRISES EN DIFFICULTE. ET SOUVENT LA SONNETTE D'ALARME SONNE TROP TARD. ALORS, CE QUI EST PREVU, C'EST UN DISPOSITIF D'ALERTE PERMETTANT, SOIT AUX TRAVAILLEURS DE L'ENTREPRISE, SOIT AUX ACTIONNAIRES, SOIT AU CADRES DE PLACER A TEMPS L'ENTREPRISE DEVANT LA REALITE DE SES PROBLEMES AFIN QUE DES MESURES DE REDRESSEMENT PUISSENT INTERVENIR A UN MOMENT OU ELLES PERMETTENT A L'ENTREPRISE DE CONSERVER SON ACTIVITE ET DE MAINTENIR L'EMPLOI

QUESTION REPOSE QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, VOILA PRES DE DEUX ANS QUE VOUS AVEZ LANCE CETTE REFORME, PLUS D'UN AN QUE PIERRE SUDREAU VOUS A REMIS SON RAPPORT, ON A EU L'IMPRESSION QU'IL S'EST ECOULE UN LONG DELAI, POURQUOI EST-CE QUE CELA A ETE SI LONG ? LE PRESIDENT.- CELA A ETE VOLONTAIRE. D'ABORD JE VOUDRAIS REMERCIER PIERRE SUDREAU. EN FRANCE VOUS SAVEZ QUE LA POLITIQUE EN-GENERAL C'EST LE DENIGREMENT DE TOUT ET DE TOUS. EH BIEN JE VOUDRAIS QUE LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DONNE L'EXEMPLE INVERSE, JE VOUDRAIS FELICITER QUELQU'UN ET JE VOUDRAIS FELICITER PIERRE SUDREAU ET SA COMMISSION POUR LA QUALITE DU TRAVAIL ET DE LA REFLEXION QU'ILS ONT CONDUITS. LA FRANCE GRACE-A CE RAPPORT, DONT JE NOTE D'AILLEURS QU'IL A ETE VENDU, DEMANDE, A PLUS DE 100.000 EXEMPLAIRES, CE QUI MONTRE L'INTERET QU'IL A SUSCITE, LA FRANCE A DEGAGE UNE DOCTRINE FRANCAISE D'EVOLUTION DE L'ENTREPRISE £ C'EST UN TRAVAIL QUI EST POSITIF ET REMARQUABLE ET QUI VA NOUS SERVIR DANS LA PERIODE A VENIR. EH BIEN J'AI SOUHAITE EN EFFET QUE LES FRANCAIS PUISSENT EN DEBATTRE LARGEMENT. SI VOUS VOULEZ J'AI UN ATTACHEMENT A LA DEMOCRATIE QUE JE GARDERAI JUSQU'AU BOUT ET QUI FAIT QUE JE SOUHAITE QUE LES FRANCAIS DISCUTENT A FOND SUR LES PROBLEMES. VOILA UNE QUESTION QUI EST FONDAMENTALE, DANS LAQUELLE IL N'Y AVAIT PAS UNE URGENCE A QUELQUES MOIS, J'AI DONC SOUHAITE QUE LE CONSEIL ECONOMIQUE D'UNE PART, QUE

LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES D'AUTRE_PART, QUE LES INTELLECTUELS, QUE LES UNIVERSITAIRES PUISSENT DISCUTER DE LA REFORME DE L'ENTREPRISE. MAIS MAINTENANT C'EST FINI. MAINTENANT NOUS ALLONS FAIRE CONNAITRE LES PROJETS DU GOUVERNEMENT ET OUVRIR UNE DERNIERE CONVERSATION AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX, C'EST-A-DIRE LE PATRONAT, LES PETITES ENTREPRISES, LES ORGANISATIONS SYNDICALES £ ET LE PARLEMENT SERA INFORME ET INVITE A VOTER CES DISPOSITIONS. JE SOUHAITE POUR MA PART QUE L'ENSEMBLE DU DISPOSITIF INTERESSANT LA REFORME DE L'ENTREPRISE SOIT MIS EN_PLACE D'ICI LA FIN DE LA PRESENTE ANNEE\`QUESTION ` REPONSE` QUESTION.- TOUJOURS UNE QUESTION DE CALENDRIER, ETAIT-CE BIEN LE MOMENT, LA REPRISE EST PEUT-ETRE FRAGILE, EST-CE QUE LES CHEFS D'ENTREPRISE PEUVENT COMBATTRE SUR DEUX FRONTS A LA FOIS REFORMER ET RETONIFIER LA... LE PRESIDENT.- NON, CE N'EST PAS COMBATTRE. N'EST-CE PAS, VOUS AVEZ CETTE IDEE QUE LA REFORME C'EST UN MALHEUR. LA REFORME C'EST UNE CHANCE. REFORMER UN ORGANISME, QUEL QU'IL SOIT, C'EST POUR L'AMELIORER, C'EST POUR LE FAIRE VIVRE MIEUX. RENFORCER LA COHESION SOCIALE, C'EST REALISER UN PROGRES, CE N'EST PAS AU CONTRAIRE UNE DIFFICULTE SUPPLEMENTAIRE. NOUS NE POUVIONS PAS LE FAIRE EN 1975, PARCE QU'EN 1975, L'ECONOMIE FRANCAISE ETAIT DANS UNE CRISE PROFONDE ET A CE MOMENT LA ON NE POUVAIT PAS DEMANDER AUX DIRIGEANTS D'ENTREPRISE ET AUX PARTENAIRES SOCIAUX D'AJOUTER A CELA LA REFLEXION SUR L'ENTREPRISE. MAIS ACTUELLEMENT, AU CONTRAIRE, DANS UNE PERIODE DE REPRISE, DE REDEMARRAGE, D'AMELIORATION, JE CROIS QUE LE MOMENT EST BIEN VENU POUR QUE LA REFORME DE L'ENTREPRISE, QUI EST UNE REFORME POSITIVE, SOIT MISE EN JEU. QUESTION.- ALORS LA REFORME CE N'EST PAS FINI, M. LE PRESIDENT. ON AVAIT DIT QU'AUTOUR DE VOUS DES GENS ORGANISAIENT CE QU'ON APPELLE LA CONTRE-REFORME ET QUE VOUS-MEME CHANGIEZ UN PETIT PEU VOS POSITIONS ? LE PRESIDENT.- ECOUTEZ, ON DIT BEAUCOUP DE CHOSES, ON ECRIT BEAUCOUP DE CHOSES, MAIS IL N'Y A QU'UN PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ELU ET CE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ELU N'A JAMAIS VARIE. J'AI ETE ELU IL Y A PRESQUE DEUX ANS SUR UNE PROPOSITION DE CHANGEMENT DANS L'ORDRE. JE N'AI PAS ETE ELU POUR L'IMMOBILISME ET D'AILLEURS SI J'AVAIS PROPOSE L'IMMOBILISME JE N'AURAI PAS ETE ELU. J'AI ETE ELU POUR CONDUIRE LE CHANGEMENT DANS L'ORDRE. ET JE CONTINUERAI, CAR LE CHOIX N'EST PAS ENTRE L'IMMOBILISME ET LA REFORME. LE CHOIX C'EST ENTRE LA REFORME ET LE BOULEVERSEMENT, ET COMME JE VEUX EVITER LE BOULEVERSEMENT A LA FRANCE ET AUX FRANCAIS, JE CONTINUERAI LES REFORMES. JOURNALISTE.- JE VOUS REMERCIE\